

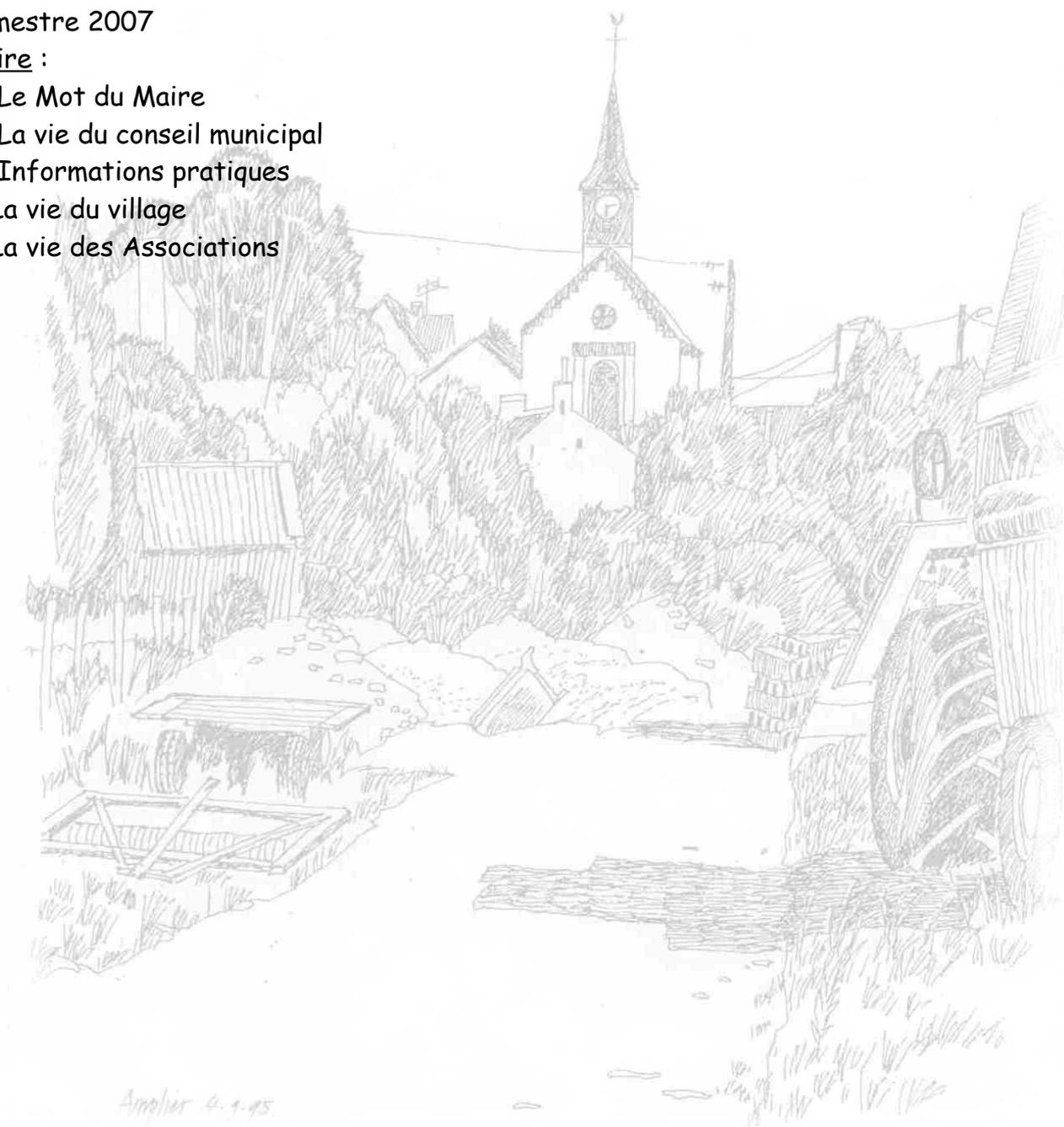
# La Vie Amplifier

N° 21

2<sup>ème</sup> semestre 2007

Sommaire :

- Le Mot du Maire
- La vie du conseil municipal
- Informations pratiques
- La vie du village
- La vie des Associations



**LE MOT DU MAIRE**

Madame, Monsieur

Bientôt sept années que vous m'avez confié la responsabilité de la commune et c'est avec une certaine émotion que je rédige le mot du Maire. Je remercie l'équipe municipale qui m'a permis de travailler efficacement, toujours dans une ambiance sérieuse et conviviale.

Le bilan qui vous est rappelé dans le journal a été réalisé dans la rigueur budgétaire nécessaire au maintien des taux d'imposition ; aucune augmentation supplémentaire n'a été votée . L'excédent budgétaire a été maintenu.

J'ai eu , durant ce mandat, l'honneur de présider le SIAHOS (syndicat des écoles d'Amplier, Halloy, Orville, Sarton) : les décisions prises : « rénovation des sanitaires, installations des chauffages , création d'un centre de loisirs , garderie, cantine » ont permis de mettre nos écoles au niveau des services indispensables pour permettre aux jeunes couples de rester ou de venir à la campagne.

L'avenir de nos villages sera de plus en plus associée à l'évolution de la communauté de communes. Il est important d'accompagner ces changements et de savoir défendre les intérêts de notre village ; l'exemple de l'ADSL le prouve.

Les projets réalisés durant ce mandat l'ont été grâce aux nombreuses subventions et aides obtenues de la préfecture, du conseil général, du conseil régional ; les dossiers sont longs et lourds à gérer mais indispensables ; d'autres projets importants sont restés en retrait pour des raisons économiques, exemple l'assainissement bloqué par manque de subvention, les villages plus importants que nous sont prioritaires, il faut continuer à élaborer notre dossier pour être prêt le moment venu.

Aussi c'est avec le sentiment du devoir accompli que j'ai l'honneur de solliciter votre soutien lors des prochaines élections municipales de mars . Je vous présenterai personnellement la nouvelle équipe qui défendra vos intérêts durant le prochain mandat

En cette fin d'année, je vous souhaite avec le conseil municipal de passer de très bonnes fêtes en famille. Nous vous adressons tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour 2008.



## LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

### **BILAN du Conseil :**

Comme nous l'avions fait en 2004 , nous vous présentons maintenant le bilan de quelques actions menées par le conseil municipal de 2001 à 2007 :

#### **1. Communication :**

- Création du journal « La Vie d'Amplier »
- Pose d'une boîte à lettres à la mairie pour vous inviter à l'utiliser comme boîte à idées
- Participation de la commune au projet de territoire.
- Création du site Internet de la commune : [www.mairie.amplier.free.fr](http://www.mairie.amplier.free.fr). ce site n'est pas encore complètement terminé.
- Elaboration du dossier « ADSL » en partenariat avec la Communauté de Communes : Confirmation , après la dernière assemblée générale du mois d'octobre , du soutien de la Com de Com sur le projet d'accès à l'ADSL avec le système « Pré-Wimax » pour les communes d'Amplier, d'Halloy, d'Orville et de Sarton . Ce projet sera opérationnel en Mars Avril 2008. Pour les personnes qui ne l'ont pas encore fait, il est fortement conseillé de retourner le bulletin du 26/11/07 à la mairie dans les meilleurs délais.

#### **2. Animation, détente :**

- Création du comité d'animation
- Subvention aux associations
- Création d'une aire de jeux : installation de deux panneaux de basket-ball d'une table de ping-pong.
- Poursuite du fleurissement du village avec l'obtention en 2004 d'une fleur au concours des villages fleuris , et de 2 fleurs en 2005.
- Continuité dans l'organisation des fêtes, dans la remise d'un colis aux aînés en fin d'année.
- Projet en cours : Aménagement d'un terrain multisport dans le cadre du maillage territorial de la future Com de Com.

#### **3. Education, écoles :**

- Création d'un syndicat à Vocation Unique, le SIAHOS, avec les communes d'Orville, Halloy et Sarton.
- Mise en conformité de la garderie, de la cantine.
- Ecole d'Amplier : Installation de volets , remise à neuf des sanitaires , installation du chauffage central , création d'un rampe d'accès handicapé.

#### **4. Voirie, terrains :**

- Réparation du petit pont, entretien de la ruelle Cottin.
- Déplacement du container à verres.
- Inauguration de la place « Serge Lefebvre ».
- Création du trottoir rue Halot.
- Réfection des chemins.
- Achat d'un gyrobroyeur pour l'entretien des chemins.
- Remplacement de bouches d'égout.
- Aménagement des trottoirs rue d'Orville et rue Jules Lefebvre.
- Renforcement de l'éclairage public.
- Demande officielle de remembrement au Conseil Général.
- Pose de bordures et rénovation de la rue Jules Lefebvre au bout du village.
- Etude en cours : Recherche de solution pour le fossé de la rue d'Orville.

5. **Bâtiments communaux :**

- Mairie : Sauvegarde informatique des données, achat d'un copieur, installation de volets.
- Logement : Mise en conformité (électricité, fenêtres) et location.
- Salle communale : Réfection et mise en conformité.
- Eglise, calvaires : Rénovation du chauffage, entretien des calvaires.

6. **Sécurité du village :**

- Création du hameau « Le Bas Pré » avec pose d'un miroir et limitation de la vitesse à 70 km/h au carrefour de la route d'Albert.
- Panneaux de sécurité pour nos enfants à l'entrée du village en 2004.
- En 2007 , mise en sécurité de la rue Jules Lefebvre ( en cours de réalisation.....)

<b>INFORMATIONS PRATIQUES</b>
-------------------------------

**INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :**

Les personnes ayant atteint l'âge de 18ans au cours de l'année 2007 , sont inscrites automatiquement , d'après une liste transmise par l'INSEE . Cependant les intéressés devraient s'assurer de leur inscription en mairie.

Les nouveaux arrivants doivent , quant à eux , en faire la demande jusqu'au 30 décembre 2007.

Il suffit de se présenter en mairie aux jours et heures d'ouverture habituelles , avec sa carte d'identité et une preuve de domicile telle que la facture de l'EDF.

**La marine Nationale recrute :**

Vous avez entre 17 et 29 ans,d'un niveau de 3ème à Bac+5 , vous êtes concernés.

Pour cela vous pouvez vous informer au

Bureau d'informations sur les carrières de la Marine

N° 47 rue Jacquemars Gielée

59998 LILLE Armées

Tél : 03 20 57 63 46

Internet : [www.biem@recrutement.marine.defense.gouv.fr](mailto:www.biem@recrutement.marine.defense.gouv.fr)

**Permanence parlementaire** de Madame Jacqueline MAQUET , députée du Pas de Calais ,  
Conseillère générale , du lundi au vendredi de 14h à 17 heures au n° 10 de la Place Courbet à Arras  
Le Mardi de 14h30 à 16 heures à la mairie d'Arras  
Prochainement , des permanences seront organisées dans les cantons..

**Info de dernière minute du SMIROM ( Syndicat mixte intercommunale de ramassage des ordures ménagères ) :**

Nouveau n° de Téléphone : 03 22 32 01 63

**Déchetterie :** Vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser la déchetterie de Doullens : en conséquence , les horaires d'ouverture seront augmentés pour un maximum de satisfaction à partir du 2 janvier 2008.

Le Lundi de 10h à 12 heures et de 14h à 18 heures

Le mardi de 14h à 18heures

Les mercredi et vendredi et samedi : de 8h 30 à 12h 30 et de 14h à 18 heures.

**Rappel :La déchetterie vous accueille sur la zone industrielle de Doullens et est gratuite.**

## LA VIE DU VILLAGE

### TRAVAUX :

- La mise en sécurité de la rue Jules Lefebvre aurait dû être réalisée pour le 2<sup>ème</sup> semestre de cette année. Devant les malfaçons , l'entreprise devra reprendre les travaux en fonction des conditions climatiques . Le surcoût des travaux revient bien sûr à l'entreprise...
- Demande au département pour la mise en sécurité de la rue d'Orville et de la rue du Marais.

**Rappel :** La vitesse reste limitée à 45 et 50 kms/h dans notre village.

### ETAT CIVIL du 2<sup>ème</sup> semestre :

Mariages : HERPOEL Fabien et TOUPIN Mélanie le 04 Août  
MERCIER Philippe et COLLINET Christine le 11 août  
DELANNOY Mathieu et BOULANT Ingrid le 1<sup>er</sup> décembre

décès : LEFEBVRE DROUARD Odette le 17 juillet  
HOYEZ Eliane le 30 Août

### Classement du concours des maisons fleuries des deux premiers lauréats^pour chaque catégorie:

Catégorie « petit terrain »	Catégorie «grand terrain»	Catégorie « façade »
1 DELAIRE René	1 PIZZONI André	1 PARENT Hervé
2 DEMAREST Michel et PARENT René ex aequo	2 PAUPY Didier	2 DECRY Paul

Félicitations à vous tous,lauréats ou pas,qui fleurissez votre maison pour embellir notre village

### BOITE à IDEES :

**RAPPEL :**La Boîte à lettres de la Mairie est toujours à votre disposition pour vos idées ou doléances .

## LA VIE DES ASSOCIATIONS :

### PÊCHE : le mot du Président de la société :

La pêche dans notre rivière est fermée depuis le dimanche 7 octobre...

Il faudra maintenant attendre le jour de l'ouverture qui en principe sera fixée au samedi 22 mars.

La prochaine fête de la pêche aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> juin à Sarton.

Pour la saison prochaine , une carte « découverte » sera prévue pour les femmes qui aimeraient pêcher....le tarif de cette carte sera bien sûr réduit , mais on n'en connaîtra le montant que début 2008.

### Téléthon 2007 :

Pour 2006 , les bénéfiques étaient de 4381,47 € . Cette année , c'est la somme de 8737,42 € qui sera reversée pour le téléthon . Somme qui a doublé...Bravo et un grand merci aux organisateurs ....

Merci à Mme et Mr Debroucker qui ont rapporté un chèque de 1000 euros du magasin Champion des halles d'Amiens ,somme récoltée grâce à la vente de brioches à l'entrée du magasin

Merci bien sûr à tous les participants .

Grâce à tous , bénévoles et participants , la recherche pour nos malades pourra se poursuivre...

### ASSOCIATION DES JEUNES D'AMPLIER :

**RAPPEL :** Afin de poursuivre et de relancer l'association des jeunes « **Génération libre** », le Maire et le Conseil Municipal invitent les volontaires à se faire connaître à la mairie.

### NOEL 2007 :

Le comité d'Animation a de nouveau invité le Père Noël cette année . Il passera dans notre village le dimanche 16 décembre .

Rendez-vous à la mairie d'Amplier à 15H30 pour l'accompagner . Il distribuera des friandises aux enfants.Une collation chaude se fera ensuite à la salle communale .Venez nombreux.